

Réunion COVID du jeudi 04 février 2021

Demande du gouvernement de réactiver et de renforcer les cellules d'appui qui ont été peu saisies alors que le taux de positivité était important. Rappel : ces cellules d'appui avaient été mises en place lors du premier confinement dans chaque EPCI du Jura.

Evolution de la stratégie de l'isolement , on applique toujours la devise « Tester - Alerter et Protéger » mais avec une volonté de renforcer l'isolement

La CPAM a recruté un certain nombre d'infirmières libérales (avec des conventions), celles-ci se rendront au domicile des patients pour s'assurer d'une part que tout va bien et d'autre part que l'isolement est respecté.

Les procédures de sollicitations de la cellule d'appui ont été renforcées (plate-forme « osez ») , les demandes risquent d'être plus importantes dans les semaines prochaines.

Les associations départementales de protection civile interviendront en renfort, si besoin.

Dans le Jura dès le mois de mai l'ensemble des Présidents des EPCI ont répondu présents pour s'inscrire dans ce schéma et la résilience des territoires est une vraie force pour le Jura.

Faible nombre de sollicitations pour l'instant, mais relation très fluide avec les EPCI. Il est rappelé qu'en l'absence de nouveau confinement, la gestion de crise passe par une application stricte des protocoles, avec 2 points de vigilance :

-la fréquentation des grandes surfaces

-le respect des règles sanitaires des cas contacts et des positifs.

Il convient de rester mobilisé car cette cellule d'appui est un axe prioritaire de la lutte contre la pandémie.

Réunion sanitaire du 05/02/21

1) Point épidémiologique

- Situation extrêmement stable avec un taux d'incidence autour de 300 /100 000 habitants et 292 / 100 000 pour les plus de 65 ans.
- 1 700 tests cette semaine avec un taux de positivité relativement important : 9.61 %
- 211 hospitalisations dans le Jura dont 6 personnes en réanimation. Le plus fort taux d'hospitalisation est recensé à Lons
- Les plus de 65 ans restent les plus hospitalisés mais considérant que les variants génèrent une plus grande diffusion il est à craindre une baisse en tranche d'âge dans les futures hospitalisations. Pour anticiper cette donnée, le transfert de patients lédoniens vers l'extérieur a été organisé.

2) Vaccination

- Intervention de Benoît BAILLY médecin au service infectiologie CH de Lons le Saunier et Besançon :
 - Durant l'infection COVID, le moment où le virus se réplique le plus c'est dans les 48h suivant l'infection

- L'état des patients peut s'aggraver dans les 7 jours suivants la contamination (liée à 1 réaction inflammatoire) mais le patient n'est pas plus contagieux quand il est le plus malade (il peut même ne plus être contagieux du tout...).
- Détection du virus plusieurs techniques :
- **Tests PCR** : réalisation d'un prélèvement respiratoire, naso-pharyngé, pour en extraire l'ensemble des acides nucléiques présents (c'est-à-dire les éléments génétiques), afin de pouvoir détecter le potentiel virus par une méthode de biologie moléculaire. La détection est très élevée au début de la contagion. Les courbes d'évolution démontrent un nombre importants de tests positifs les deux 1^{ère} semaine de la contagion et bien moins la 3^{ème} semaine. Les PCR positifs plusieurs mois sont rares et ne concernent que les patients graves et les plus fragiles.
- **Tests antigéniques** : moins sensibles (ils détectent les antigènes que produit le virus) , ils sont prioritairement réservés aux personnes symptomatiques. Les **tests** doivent être réalisés dans un délai inférieur ou égal à 4 jours après l'apparition des symptômes. Rapides, ils constituent un outil supplémentaire pour réduire les chaînes de transmission virale. Ils viennent en complément des tests RT-PCR qui restent la technique de référence pour la détection de l'infection à la Covid-19.

Les 2 tests ne présagent pas du caractère contagieux du virus.

- Concernant les asymptomatiques : le bateau de croisière Diamon Princess a démontré que leur taux varie en fonction de l'âge : il avoisine les 20 à 30% dans les populations les plus jeunes.
- 50% des contagions se font via des asymptomatiques.
- Concernant l'immunité, il est très difficile de la déterminer. A priori, les anticorps sont présents chez la majorité des personnes 4 à 6 mois (toutefois : les personnes peu symptomatiques ont des anticorps moins longtemps, a contrario les formes graves sont très rarement recontaminées). Les variants pourraient limiter les délais d'immunité : le virus ayant muté). Il n'existe donc pas de chiffre exact concernant l'immunité. Le chiffre « arbitraire » est fixé à 2 ou 3 mois.
- Selon l'assurance maladie : Cette semaine 12 personnes âgées ayant reçu un vaccin sont devenues positives avant la 2^{ème} injection. Il est rappelé que la 1^{ère} injection ne protège que dans les 14 jours suivant l'injection. Un vaccin empêche seulement d'être malade. Par conséquent, même avec le vaccin, il est impératif de rester prudent car les vaccinés peuvent toujours transmettre le virus. Il est probable que le vaccin réduise le portage mais actuellement les scientifiques ne disposent d'aucune certitude sur ce sujet.
- Selon les données consolidées au 03/02/21 de la CPAM : 14 852 doses injectées dans le Jura.
- La vaccination programmée cette semaine a été assurée soit environ 4 500 rendez-vous. 450 rendez-vous seront déprogrammés la semaine prochaine pour les reprogrammer courant mars.
- A partir du 15 février : essentiellement des 2^{ème} injections. En principe engagement d'une livraison en temps et en heures du Moderna pour assurer les 2^{ème} injections. Plus de prise de rendez-vous possibles actuellement compte tenu des problèmes d'approvisionnement.
- Il est à noter un réel décalage des vaccinations entre les départements. Le Jura a été très bien doté donc il y aura vraisemblablement un rattrapage avec les départements voisins et par conséquent peu de 1^{ère} injections courant février.
- Réception a priori ce dimanche de doses AstraZeneca réservées aux soignants au sens large (médecins, infirmiers, pompiers, aide à domicile... de moins de 65 ans). L'Etat étudie encore le circuit de distribution le plus approprié a priori les hôpitaux. Le nombre de doses à livrer n'est pas connu actuellement. Il est probable que d'ici la fin mars des quantités importantes AstraZeneca puissent être livrées. La vaccination s'effectuerait alors via la médecine de ville (médecins, pharmaciens, sage-femmes et infirmières). Ce vaccin sera réservé aux personnes de moins de 65 ans sur prescription.

